

L'étude de la DREES sur l'utilisation des outils numériques par les médecins généralistes

Par Danièle GANEM-CHABENET, Avocat au Barreau de Paris.

La Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (**DREES**) a publié au début de l'année 2020 **[une étude sur l'utilisation des outils numériques par les médecins généralistes, téléchargeable sur le site du Ministère de la santé.](#)**

Cette étude a été dirigée par la DRESS en partenariat avec les Observatoires régionaux de la santé (ORS) et certaines Unions régionales des professions de santé-médecins libéraux (URPS-ML), au cours de l'hiver 2018-2019, et s'est inscrite dans le cadre du Panel d'observation des pratiques et conditions d'exercice en médecine générale.

Menée auprès de médecins généralistes libéraux sur leur utilisation des outils de la e-santé, cette étude permet d'établir notamment que :

- **Le dossier patient informatisé, le logiciel d'aide à la prescription et la messagerie sécurisée pour les échanges avec les confrères sont considérés comme les trois outils socles de la e-santé pour les médecins généralistes**, étant précisé que le dossier médical partagé (DMP) et la télémédecine ne sont pas concernés par cette étude ;
- **Près de 80 % des médecins généralistes de moins de 50 ans** (contre 48 % des 60 ans ou plus) **utilisent quotidiennement ces trois outils socles** ;
- L'utilisation de ces outils est **plus importante dans les structures d'exercice en groupe** ou collectives ;
- Dans le dossier patient informatisé -couramment utilisé-, les motifs de consultations avec un **codage particulier sont structurés par 1 médecin sur 5** (souvent par les plus jeunes médecins) ;
- Les **échanges** entre professionnels sont très majoritairement **sécurisés** ;
- **Seuls ¼ des médecins hébergent les données de santé issues de leurs dossiers informatisés sur des plateformes agréées**. La sécurisation des données des patients reste donc à améliorer.